Compte rendu de la réunion du 30 octobre 2026

Membres présents

Eric MASSÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Christine DELATOUR, Jacky HERVOUET, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Antonio FONTES, Thierry GILBERT

Membres absents excusés

Ludovic LEBLANC, membre de la CTD
José VIÉ, président du comité départemental UFOLEP
Dominique MORISSET (représentant du comité directeur)

Point sur le championnat

L'équipe de Champignelles 2 s'est engagée après l'établissement du calendrier et a intégré le groupe D à la place de l'exempt

1ère journée de championnat du 27/09/26	
Carton jaune (amende de 5 €)	Frédéric GASSET (Diges-Pourrain) Murat SECKIN et Sadnaï BALON (Appoigny 1) Joey VIAULT et Matthéo VIAULT (Monéteau) Louis DESBLACHES (Tanlay)
Feuille de match incomplète **pour cette 1ère journée de championnat, l'amende de 5 € ne sera exceptionnellement pas appliquée**	Rosoy (manque nom du responsable d'équipe) Venoy (manque 10 n° de maillot)
Toutes les licences sans photo (amende forfaitaire de 25 €)	7 licences pour le club de Vergigny

2ème journée de championnat du 04/10/26	
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Joigny, Rosoy et Saint-Valérien
Carton jaune (amende de 5 €)	Cédric NOUVEL (Gâtinais 1) Pierre RODRIGUEZ (Monéteau) Rudy CHEMEAU (Arces-Dilo) Kenzo PICHENOT (Les Brichères)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Monéteau (feuillet bleu) Charmoy (feuillet blanc)

Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Saint-Julien-du-Sault (manque signature du capitaine) Tanlay (manque nom du capitaine) Champignelles 1 (manque nom du capitaine) Saint-Valérien (manque nom du responsable d'équipe)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Régis VOLKAERT (Arces-Dilo) Jérôme CHABIN (Appoigny 3)
Défaut de trousse de secours (amende de 5 €)	Champignelles 2
Equipe incomplète (amende de 10 €)	Chemilly-sur-Yonne score match Appoigny 1 / Chemilly-sur-Yonne : 3-0 et 1 pt pour Chemilly-sur-Yonne
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Champignelles 2, Charmoy, Mailly-la-Ville, Vergigny
Cas particulier : 3 cartons jaunes en championnat pour l'équipe de Monéteau, soit 1 pt de moins au classement du championnat	

3ème journée de championnat du 11/10/26	
Carton jaune (amende de 5 €)	Icham CHIKHI (Saint-Valérien)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Appoigny 3, Arc-en-Ciel (feuillet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Saint-Valérien (manque nom du responsable d'équipe) Vergigny (manque nom de l'arbitre assistant)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Tanguy COQ (Saint-Julien-du-Sault)
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Villeneuve-sur-Yonne

4ème journée de championnat du 18/10/26	
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Joigny
Carton jaune (amende de 5 €)	Rayan FRANC (Venoy)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Rosoy, Fontaine-la-Gaillarde, Tanlay (feuillet bleu) Diges-Pourrain, Chemilly-sur-Yonne, Monéteau (feuillet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Tanlay (manque nom du capitaine) Champignelles 2 (manque n° de licence de l'arbitre central, de l'arbitre assistant et nom du capitaine) Senan (manque nom du capitaine)
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	La Selle-sur-le-Bied, Mailly-la-Ville

Journée de rattrapage du 25/10/26
R A S

↳ Match Chemilly-sur-Yonne / La Selle-sur-le-Bied du 11/10/26 : le club de Chemilly-sur-Yonne a posé une réserve sur l'ensemble des joueurs de l'équipe adverse, susceptibles d'avoir également joué la veille. Cette réserve est recevable car elle a été appuyée par l'envoi d'un chèque.

Après vérification, il s'avère qu'un des joueurs de l'équipe de La Selle-sur-le-Bied a effectivement disputé un match le samedi 10 octobre en FFF, alors que le règlement stipule « qu'un joueur ne peut participer à un match que 2 nuits au moins après la participation à son précédent match, tant en UFOLEP qu'en mixte UFOLEP/FFF ».

Décision prise par la commission : en application du règlement sportif, La Selle-sur-le-Bied a match perdu 3-0 et 0 pt. Le chèque sera restitué au club de Chemilly-sur-Yonne.

Tirage de la coupe de l'Yonne

Ce sont 31 équipes au total qui se sont inscrites et ont été réparties en 2 zones géographiques (15 équipes dans la zone nord et 16 dans la zone sud).

Constitution, par tirage au sort, de 3 groupes de 5 dans la zone nord et 4 groupes de 4 dans la zone sud, afin de disputer des matches de poule (voir tableaux sur le site, rubrique « coupe de l'Yonne »). A l'issue de ces matchs, il sera mis fin aux zones géographiques.

➢ 8 équipes seront qualifiées en coupe challenge et 8 équipes en coupe consolante pour jouer les 1/4 de finales le 18 avril 2027 :

↳ Zone nord
coupe challenge : les « 1ères » de chaque groupe ainsi que la meilleure « 2ème »
coupe consolante : les 2 autres « 2èmes » qui n'ont pas été qualifiées en coupe challenge ainsi que les 2 meilleures « 3èmes »

↳ Zone sud
coupe challenge : les « 1ères » de chaque groupe
coupe consolante : les « 2èmes » de chaque groupe

Les ex aequos seront départagés successivement par le nombre de points, le goal-average particulier, le goal-average général, la meilleure attaque, la meilleure défense, le nombre de cartons rouges puis de cartons jaunes reçus depuis le début de saison (championnat et coupe), le montant des amendes.

Rappel du règlement : les joueurs doivent avoir participé à au moins deux matchs (championnat ou coupe) avant les 1/4 de finales.

Point sur la session de formation des arbitres

Une session de formation d'arbitres départementaux a eu lieu le samedi 24 octobre 2026. Les 9 candidats, dont la liste suit, ont réussi leur examen théorique, il reste à venir leur supervision sur le terrain :

Date formation	Type formation	Nom du stagiaire	Club	Montant à prélever au club sur l'avance sur frais
24 octobre 2026	Arbitre départemental	Cédric COSTA DA SILVA	Villeneuve-sur-Yonne	12 €
		Marina LÉTHUMIER	La Selle-sur-le-Bied	12 €
		Guillaume DUVOIE	Laroche	12 €
		Kevin LECOQ	Fontaine-la-Gaillarde	24 €
		Michel LECOQ		
		Bruno BASLER	Chablis	12 €
		Mathias SAINSARD	Les Bréandes	12 €
		Jamel GASMAOUI	Brichères	12 €
		Philippe CHERON	Senan	12 €
	Remise à niveau	José VIÉ	Espoir club Auxerre	12 €

Reports de matches

11 novembre 2026
Piedalloues Stade / Paron-Villeroy 1
Saint-Julien-du-Sault / Appoigny 1
Paron-Villeroy 2 / Monéteau
Appoigny 2 / Saint-Clément
Fontaine-la-Gaillarde / Chablis

20 décembre 2026
Paron-Villeroy 1 / Appoigny 1
Gâtinais 1 / Paron-Villeroy 2

Questions diverses

➢ Certains arbitres participeront à une session de recyclage lors de la prochaine formation en mars 2027.

➢ Le club de Vergigny Saint-Florentin Portugais a proposé sa candidature pour organiser les finales de coupes le 13 juin 2027. Les membres de la commission valide cette candidature, les finales se dérouleront donc au stade des Bruyères à Vergigny.

➢ La commission fait appel à candidatures pour accueillir les clubs pour la réunion annuelle du vendredi 25 juin 2027, par mail à l'adresse **gestionfoot789@gmail.com**

➢ Point sur la coupe nationale à 11

- coupe Gauthier 1er tour :
ASOFA (10) / Paron-Villeroy : 1 – 4
Cormontreuil (51) / Appoigny : 3 – 1

- coupe Delarbre 1er tour
Appoigny / ASOFA (10) : 9 – 0

- coupe Gauthier 2ème tour le 15 novembre à 14h30 : Paron-Villeroy / Cormontreuil (51) stade Raymond Delorme rue des Vignes à Saint-Clément

Date de la prochaine réunion vendredi 27 novembre 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU